

Assemblée générale, bilan 2017, association Etoile maruèjoise  
le 6 avril 2018.

Rapport moral                      Etoile maruèjoise 06.04. 2017 au 06.04.2018.

Nombre d'adhérents : 114    Quorum : 20% des membres, soit : 23 présents minimum, (les mandats comptent comme les présents).

Mandats 2 par personne maximum:

Nombre de réunions CA et réunions thématiques sur 1 an : 10.

Activités culturelles et sportives menées pendant l'année, soit de **janvier 2017 au 31 décembre 2017** :

**11 janvier** : la galette des rois de l'étoile : 31 participants, ouvert aux conjoints et sympathisants ; participation de 3€ pour les membres, sinon 5€. Soirée sympathique, finissant par des jeux de société. (jeux de cartes surtout) dépenses totale pour cette soirée : 154.58€.

**27 janvier** : soirée contes chez J-Paul et Marie Claude Peyron.

**10 février** : contes chez Régine et André Goulabert.

**14 février** : contes chez Sylviane et Pierre Chante à Rochegude.

**17 février** : contes chez Annie et J-Paul Pascal.

Ces soirées contes, très conviviales, ont réuni au total 53 personnes. Elles sont libres et gratuites. Initiées par Janny, elles existent depuis plusieurs années, et rappellent les anciennes soirées d'hiver !!!!

**05 février** : loto de l'association, [1 carton 2.5€, 6 cartons 10€ 10cartons 15€+ tombola : 2€ les 3 numéros], (130 personnes). 29 quines, dont une corbeille garnie et une télévision comme gros lots, joués à carton plein. 2 quines en préambule pour les enfants. Crêpes et oreillettes (préparées par les adhérentes,) ont été vendues au cours de la séance. Cette manifestation est bénéficiaire.

**05 mars** : repas de l'étoile, aux Mages au restaurant « **Le clos des Arts** » 34 participants, 27€ le repas pour les « *extérieurs* » prix coutant, et 17 € pour les adhérents, la différence est payée par l'association. Un pourboire est pris en charge par l'étoile maruèjoise. Bonne ambiance pour ce repas convenable « gastronomique ! ».

**18 et 19 mars** : représentations de la pièce « *L'incroyable journée de Monsieur Badin* ». 60 personnes au total, sont venues assistées à cette charmante comédie délivrée par Brice Nicolas et Abel Divol. (artistes talentueux locaux d'Orgnac).

**07 avril** Assemblée générale de l'Etoile maruéjoise. Karine est confirmée à son poste de secrétaire, après quelques démarches, au départ très incertaines. L'ensemble des adhérents se réjouit de cette continuité pour notre secrétaire.

19 adhérents étaient présents et 11 procurations ont été enregistrées. Jacky Pinard rentre au conseil d'administration, Dorothée Rodrigues le quitte. Le conseil d'administration comptera 11 membres.

Pour 2017 au plus tard, le remplacement du président doit être envisagé compte tenu de l'usure .....de la fonction et du temps...: les vocations sont enregistrables.....mais peu de candidatures se sont manifestées !

**Samedi 24 et dimanche 25 juin** : c'est les 24 heures VTT à partir du point central de la ZAE d'Avejan. Le nombre d'équipes a été en diminution 23, (par rapport à l'année précédente) soit 80 coureurs. C'était la 8ème édition de cette épreuve. Nous avons eu 8 équipes solo, (dont une féminine) 4 équipes duo masculine, 4 équipes x 4 masculine, 10 équipes x 6, (dont une féminine et 1 junior).

La course a été lancée après un briefing de Gilbert puis départ, coureurs suivant le quad, pour les « étirer », puis les lâcher sur le circuit de la côte des Blaches.

La couverture et sécurité médicale ont été assurées par l'ADAMU (Docteur Lekouaghet), l'équipe de secouristes de 4 personnes, sécurité civile de l'UNASS. Roger était en « état » d'alerte pour escorter le docteur, si la nécessité s'était présentée.

Le chronométrage a été parfaitement assuré par Endurance Chrono (Benjamin Font). Aucun accident sérieux n'a entaché notre course, hormis quelques chutes avec éraflures.

Une équipe a abandonné la course ; à titre expérimental un vélo électrique avait été engagé sur la course.

Les signaleurs vigilants, postés sur le circuit ont assuré la surveillance en se relayant après des factions de deux à quatre heures, voire plus pour certains. Le service intendance, avec les pâtes, pendant 24 h ! a fonctionné normalement à la satisfaction de tous. Le bungalow sanitaire a été fonctionnel et apprécié. Son coût est pris en charge par la communauté de communes, qu'il faut remercier.

La course a duré de 10 heures à 10 heures. Le classement final, avec remise des récompenses, s'est tenu dans la convivialité, en présence de Michel Charmasson représentant la mairie de St Jean ; madame Chaulet Cathy nous a honoré de sa présence, et délivré ses mots d'encouragement. Une collation très appréciée, a clôturé cette manifestation. Au final, aucun accident grave, l'épreuve a été réussie bien que l'audience ait été rabougrie !!

**04 aout** : soirée contes au clair de lune et au coin du bois, avec pour point central habituel de ralliement la chapelle d'Avejan, à 21 heures. Les deux conteuses au programme sont Geneviève Hamel et Aude Martin comme en 2016; 37 personnes sont venues pour entendre et se régaler des belles histoires de Geneviève et Aude ; la chaleur a été lourde. Mais comme d'habitude, grands et petits sont restés sous

le charme de nos « *fées conteuses* » ; le verre de l'amitié en fin de soirée dans la rue adjacente de l'église, a été bienvenu, ainsi que les melons frais offerts par Lawrence Bouillé. Le chapeau recueille 69.13 €

Cette soirée traditionnelle maintenant, qui s'inscrit dans la durée, connaît un réel succès estival.

**13 aout** : c'est le traditionnel vide-grenier qui se déroule par un temps idéal, autour du lac ; 148 emplacements ont été tracés impeccablement par l'équipe de l'étoile ; le marabout prêté par Jean-Paul Pascal abrite les « *services* » : accueil, boissons, sandwichs, sono,...et les membres de l'étoile !

Il y a 80 exposants. Tous les acteurs, exposants et chalands, sont globalement satisfaits de la manifestation qui se termine vers 17heures 30. La désinstallation se fait rapidement avec l'équipe. Notre vide-grenier se déroule parallèlement à la manifestation « *les belles d'autrefois* » organisée sur 3 jours par notre ami Gérard du Bar Restaurant le Quinsou, et pendant la foire aux antiquités de Barjac. Sur Saint Jean, la coexistence se passe très bien entre les deux événements : Belles d'autrefois et vide-grenier. La recette du vide-grenier est bénéficiaire. Pour l'avenir, dans une optique économique, il faudra effectuer les tracés des emplacements autour du lac, avec du plâtre (machine à tracer du foot ?) car les « *bombes* » nécessaires de marquage sont nombreuses et coutent cher.

**29 aout** : une réunion du CA constate que seulement 8 coureurs ou équipes sont inscrits pour le vétatrail prévu le 09.09.2017. Dans ces conditions, (le seuil minimum de rentabilité, ayant été estimé à une audience de 80 coureurs), la décision d'annuler cette épreuve est prise. Les inscrits sont remboursés rapidement.

**14 octobre** : un stage de danses africaines est organisé.

**25 octobre** : Stage art des mains, « *managé* » par Régine, et destinés aux enfants d'âge scolaire. Bonne participation 11 enfants. : Thème les attrape rêves.

**1<sup>er</sup> novembre** : c'est la 23<sup>me</sup> édition des foulées d'automne beau temps et participation habituelle moyenne, de 91 coureurs adultes ; les 2 courses enfants ont réuni 12 jeunes enfants et 7 adolescents. Belle journée dédiée à la course à pieds. Tous les enfants ont reçu une récompense au terme de la course. Le départ de la course a été donné par madame Cathy Chaulet, vice-présidente de l'assemblée départementale, venue spécialement. Le souvenir de Léo André disparu et figure locale sur l'épreuve, a été évoqué. René Reboul, a assuré le chronométrage et l'animation de l'évènement. Le docteur Marie-Odile Barreis a assuré bénévolement le suivi médical de l'épreuve. Les ambulances Sarrazin de Barjac étaient en alerte, et ont fermé la course. La remise des récompenses s'est faite salle des annels dans la bonne humeur et la convivialité ; les locaux ont été récompensés, et un tirage au sort, coureurs présents, a permis à 5 concurrents de

recevoir aussi une récompense. Les deux derniers concurrents de la course ont reçu spécialement une récompense. L'apéritif de clôture a été très apprécié. Au final, notre course des foulées se maintient et reste prisée par beaucoup de participants fidèles.

Une « castagnade », à partir de 16 heures a été organisée en extérieur, salle des annels pour les bénévoles qui ont aidé à la course. Les châtaignes avaient été fournies par Henri et Jackie Arnaud.

**03 décembre:** le marché de Noël a connu son succès habituel avec 23 exposants ; la salle des annels est bien remplie ! Le hall d'entrée a été occupé par les parents d'élèves des écoles pour vendre crêpes et « production artisanales » des élèves. Les promenades en calèche tirée par un âne, proposées gratuitement connaissent un franc succès; dans la tradition, le père Noël a distribué des « papillotes » tout au long de la journée ; Des exposants ont été refusés par manque de place. Notre marché a été réussi (on note un ou deux exposants déçus de n'avoir quasiment rien vendu.).

§

§

§

**Les ateliers hebdomadaires en place et en fonction:** gymnastique, zumba, step, yoga, (le théâtre en sommeil), arts des mains, anglais, aquarelle, occitan,....bridge....calligraphie

(Chaque responsable peut préciser les points caractéristiques de son atelier.)

Les bilans financiers de l'association sont présentés par notre trésorière ; ils sont satisfaisants.

Tous ces états sont soumis aux votes de l'assemblée générale et des adhérents.

++ Le président souhaite être remplacé à ce poste, souhait déjà émis l'an dernier ; il serait dommage que l'étoile maruéjoise se « désintègre ». A défaut de candidat à la présidence, le président sortant veut bien assurer la fonction jusqu'à la fin du mois d'aout 2018. Au-delà soit un président se fait jour, soit pour le moins, une autre vice-présidence doit être créée ; les tâches ou thèmes seraient alors réparties entre le « *triumvirat* » :

- La signature de l'association sera donnée aux 3 présidents et à la trésorière ;
- le secrétariat assure une grande partie d'organisation et de mise en place sous l'autorité des présidents;
- 1/l'intendance au sens large, échoie à un président,
- 2/le sport va à un autre président,

- 3/les ateliers, les rédactions de communication au 3eme  
Les relations publiques se répartissent au cas par cas, selon l'objet.  
On peut aussi envisager une présidence tournante de 3 mois ( ?). La question est posée et le débat est ouvert.

**Le 06 avril 2017. Clôture de cette assemblée générale**